



16-05-2024

## **Budget participatif saison 2 : c'est le moment de voter !**

La période de vote du budget participatif est lancée. Les Bisontines et Bisontins ont jusqu'au mercredi 5 juin pour désigner les 3 projets qu'ils souhaitent voir se réaliser pour améliorer la ville et leur cadre de vie.

Après analyse technique et financière, 24 projets proposés par une centaine d'habitants ont été déclarés recevables. Les thématiques sont variées : installation de mobiliers urbains et d'équipements de loisirs, fresques artistiques, végétalisation d'espaces publics...

Les lauréats seront annoncés publiquement le 22 juin et les votes seront tenus secrets jusqu'à cette date.

### **Qui peut voter ?**

- Les Bisontins âgés d'au moins 16 ans
- Les lycéens, étudiants et apprentis des établissements scolaires et universitaires bisontins
- Les contribuables locaux

### **Comment voter ?**

- En ligne : sur la plateforme Ateliers Citoyens : [atelierscitoyens.besancon.fr](https://atelierscitoyens.besancon.fr)

- **Avec un bulletin papier** : dans un accueil Mairie, une maison de quartier, une bibliothèque ou médiathèque de la Ville
- **Par un envoi postal** en renvoyant le bulletin ci-joint à l'adresse suivante :  
Mairie de Besançon  
Service Démocratie Participative  
2 rue Mégevand  
25034 Besançon

Plusieurs événements seront organisés dans l'espace public, donnant également la possibilité aux Bisontines et Bisontins de **voter via des urnes mobiles** ([calendrier des manifestations](#)).

### Pour combien de projets voter ?

Chaque personne vote pour ses 3 projets préférés.

*Un bulletin contenant moins ou plus de 3 voix ne sera pas comptabilisé.*

### Combien de projets seront réalisés ?

Impossible à prédire. Les projets qui obtiennent le plus de votes seront réalisés par la Ville. Les votes numériques et papiers seront additionnés. La Ville réalisera les projets qui obtiendront le plus de votes jusqu'à atteindre le budget de 250 000 euros. Si un des projets les plus votés n'entre pas dans le budget restant, c'est le projet suivant et au coût adéquat qui sera réalisé. La condition est de bénéficier d'au moins 8% des votes. S'il reste de l'argent non utilisé, celui-ci sera reporté sur l'enveloppe du budget participatif de la saison suivante.

### Découvrir les 24 projets

Deux après-midi seront organisés afin d'échanger avec les habitants à l'origine des 24 projets :

- Samedi 25 mai sur la Place du 8 septembre
- Samedi 1<sup>er</sup> juin sur la Place de la Révolution

Le service Démocratie participative reste disponible par mail pour toute interrogation : [budgetparticipatif@besancon.fr](mailto:budgetparticipatif@besancon.fr)

Catalogue des 24 projets, carte des quartiers concernés, bulletin de vote et calendrier des événements organisés dans l'espace public disponibles sur :

<https://fromsmash.com/qCZh1EE2cw-ct>

### Contacts

Kevin BERTAGNOLI – Adjoint à la maire délégué à la démocratie participative

Gilles LABROUSSE – Chef de service, démocratie participative